

**SYNDICAT GENERAL**  
**TRAVAILLEURS PORTUAIRES**  
**Du Port du Havre**  
[www.cgt-gpmh.com](http://www.cgt-gpmh.com)

Le Havre, le 15 janvier 2019

Camarades,

Notre Assemblée Générale Statutaire se tiendra

**Vendredi 1er février 2019 à 9h**

**SALLE FRANKLIN**

Comme chaque année, nous avons obtenu l'autorisation de la direction du GPMH pour que cette assemblée puisse se tenir sur le temps de travail et ainsi être payée et considérée comme du temps de travail effectif. Par conséquent toute absence d'un salarié à son poste de travail sans avoir été pointé présent lors de l'AG serait considéré comme une absence illégale.

**Ce pointage sera réalisé cette année par le nouveau système de code barre présent sur la carte d'adhérent qu'il te faudra récupérer obligatoirement, avant l'AG, auprès de ton délégué ou collecteur dès qu'elle sera disponible.**

Camarade, je pense qu'il est inutile de te rappeler l'importance pour nous que tu sois présent ce jour, qui symbolise la validation d'une année de combat passée à garantir tes intérêts et engranger des avantages supplémentaires pour les générations futures mais également pour faire le point des discussions en cours sur les projets actuels du gouvernement qui menacent gravement nos emplois et acquis sociaux.

Le Secrétaire Général

  
W. DELAPORTE

Pour info et affichage